

Madame l'inspectrice d'académie

Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

En guise de déclaration liminaire, c'est un certain nombre de questions issues de nos collègues que nous souhaitons vous poser.



En effet cette année, peut-être encore plus que les années précédentes, nous sommes interrogés et certaines situations évoquées nous portent à penser que la manne des 600 stagiaires annoncée est très loin de combler les lacunes de notre département.

A ce sujet, à l'issue de la rentrée ESPE, nous avons eu l'information qu'une trentaine de stagiaires manquaient à l'appel.

Quel est donc le nombre exact d'Etudiant Fonctionnaire Stagiaire en poste à ce jour ?

Cette désertion a sans doute diverses explications, peut-être en avez-vous à nous apporter, mais tout porte à croire que le métier n'attire toujours pas les vocations.

Evidemment la remise en cause du PPCR, en tout cas son ajournement évoqué dans les médias, n'est pas un argument en faveur d'une carrière dans la fonction publique.

De même la valse des horaires scolaires perpétrée de manière précipitée en toute démagogie et la remise en cause du calendrier scolaire continuent d'alimenter des incertitudes sur le lien de nos collègues entre vie privée et vie professionnelle.

Ainsi pour revenir à nos EFS, comment imaginer une installation sereine dans le métier quand certains d'entre eux ne connaissent toujours pas leur complément de service ?

En outre, dans différentes circonscriptions, ce sont des enseignants titulaires et chevronnés qui manquaient à l'appel.

Certains pour des raisons inconnues et d'autres suite à un retour forcé dans notre département après de nombreuses années de détachement. Comment en vouloir à ces derniers qui pour certains ont construit leur vie en dehors de nos frontières ?

Par conséquent de nombreuses brigades départementales comblent déjà ces manques.

Combien d'entre eux sont déjà affectés à l'année ?

De plus nous avons appris récemment que les décharges de direction des petites étaient dévolues aux brigades « Formation Continue ».

Nous dénonçons cette mesure car elle ne correspond pas aux attentes que nos collègues avaient en choisissant leur poste.

Nous aurions préféré que ce poste de « décharge de direction d'écoles de moins de 4 classes » apparaisse au placement comme évoqué en CAPD l'an dernier.

L'Unsa sera très vigilant lors de ce groupe de travail afin que les écoles « sous tension » ne pâtissent pas de cet état des lieux de rentrée.

Avant de conclure, nous renouvelons la demande que nous avons faite l'an dernier à savoir que l'ensemble des décisions prises en séance ne puisse s'appliquer seulement lundi afin de permettre aux écoles de s'organiser avec un minimum de sérénité.

